

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## **1. Dénomination du médicament vétérinaire**

ALUSSALINE BOVINS

## **2. Composition qualitative et quantitative**

Un g contient :

Substance(s) active(s) :

Salicylate d'hydroxyde d'aluminium .....	300 mg
Kaolin lourd .....	360 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

## **3. Forme pharmaceutique**

Poudre pour suspension buvable.

Apparence de la poudre : poudre fine blanche à blanc crème.

### **4.1. Espèces cibles**

Bovins.

### **4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Chez les bovins :

- Traitement symptomatique des diarrhées.

### **4.3. Contre-indications**

Aucune.

### **4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune.

#### **i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal**

Aucune.

#### **ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Ce produit peut causer une légère irritation oculaire. Eviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de protection. En cas de contact accidentel du produit avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau.

Ne pas manger ou boire pendant la manipulation du produit. Se laver les mains après utilisation. Si le produit est entré en contact avec la peau nue, rincer immédiatement et abondamment la zone avec de l'eau.

Eviter d'inhalier la poussière lors de la manipulation du produit jusqu'à solubilisation complète dans l'eau ou le lait. Utiliser dans un endroit bien aéré, loin des courants d'air. Porter un masque anti-poussière.

#### **iii) Autres précautions**

Aucune.

#### **4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Non connus.

#### **4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

L'innocuité du produit n'a pas été évaluée chez les femelles gestantes ou en lactation. L'utilisation du produit chez les femelles gestantes ou en lactation devra faire l'objet d'une évaluation du rapport bénéfice/risque par le vétérinaire.

#### **4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Non connues.

#### **4.9. Posologie et voie d'administration**

Voie orale, à la bouteille ou à la sonde œsophagienne après mise en suspension dans de l'eau ou du lait reconstitué.

Bovins adultes : 30 g de poudre par animal 2 à 3 fois par jour.

Veaux : 15 g de poudre par animal 2 à 3 fois par jour.

Comme indiqué dans la rubrique « Durée de conservation », le produit doit être administré immédiatement après reconstitution. 30 g de poudre doivent être suspendus dans un volume minimal de 250 mL ou 15 g dans un volume minimal de 125 mL.

#### **4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Sans objet.

#### **4.11. Temps d'attente**

Viande et abats : 4 jours.

Lait : 2,5 jours.

### **5. Propriétés pharmacologiques**

Groupe pharmacothérapeutique : autres anti diarrhéiques en association.

Groupe ATC-vet : QA07XA99.

#### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

Le salicylate d'hydroxyde d'aluminium est une substance du groupe des salicylés, présentant une activité astringente par libération d'hydroxyde d'aluminium. L'hydroxyde d'aluminium libéré couvre et protège la muqueuse intestinale.

Le kaolin est un antiacide qui agit en neutralisant les acides sécrétés par l'estomac. Le kaolin protège le tube digestif et combat la production de gaz.

Le carbonate de calcium complète l'action antiacide du kaolin.

#### **5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques**

L'hydroxyde d'aluminium et le kaolin ne sont pas absorbés par la muqueuse intestinale et sont éliminés par les fèces.

#### **6.1. Liste des excipients**

Carbonate de calcium.

#### **6.2. Incompatibilités majeures**

Non connues.

### **6.3. Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 3 mois.

Durée de conservation après reconstitution conforme aux instructions : Utiliser immédiatement et ne pas conserver après reconstitution.

### **6.4. Précautions particulières de conservation**

Aucune.

### **6.5. Nature et composition du conditionnement primaire**

Pot polyéthylène haute densité

Couvercle polypropylène

Capsule thermo-scellable polyéthylène/aluminium/carton

Sac polyéthylène basse densité/polyamide/aluminium/ polyéthylène téréphtalate

### **6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

## **7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

LABORATOIRES BIOVE  
3 RUE DE LORRAINE  
62510 ARQUES  
FRANCE

## **8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/1766757 5/2015

Pot de 250 g

Pot de 1 kg

Sac de 5 kg

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

## **9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation**

20/11/2015 - 20/11/2020

**10. Date de mise à jour du texte**

06/11/2020